



**COMMISSION MOTO - REUNION DU LUNDI 20 JANVIER 2014**

Personnes présentes :

Organisme	Nom	Coordonnées
Ville de Bruxelles Cab de la Mobilité	Daphné DE KEUKELAERE	Tél : 02/279.50.63 Mail : daphne.dekeulelaere@brucity.be
Ville de Bruxelles Urbanisme-Architecture	Géraldine HUBRECHT	Tél : 02/279.31.84 Mail : geraldine.hubrecht@brucity.be
Ville de Bruxelles Urbanisme	Thomas VANDE VELDE	Tél : 02/279.30.07 Mail : thomas.vandevelde@brucity.be
Ville de Bruxelles Travaux de Voirie	Hugo STEGEN	Tél : 02/279.60.02 Mail : hugo.stegen@brucity.be
Police	Gunther CORNELIS	Tél : 02/279.83.34 Mail : gunther.cornelis@pandora.be
Police	Alain VANDEVELDE	Mail : alainvandevelde.trat@gmail.com
IBSR	Laurence SAILLIEZ	Mail : laurence.sailliez@ibsr.be
Fedemot	Michel DRIESMANS	Mail : michel.driesmans@base.be
Direction régionale des Taxis	Julie LOMBAERTS	Mail : jlombaerts@mrbc.irisnet.be

Personnes excusées :

Ville de Bruxelles Echevine de la Mobilité	Els AMPE	Tél : 02/279.45.10 Mail : els.ampe@brucity.be
Ville de Bruxelles Cab de la Mobilité	Dorien ROBBEN	Tél : 02/279.50.65 Mail : dorien.robbe@brucity.be
Ville de Bruxelles Urbanisme	Patrick PALLANT	Tél : 02/279.33.76 Mail : patrick.pallant@brucity.be
Région Bxl-Capitale Entretien des voiries	Marc DEGRAER	Tél : 02/204.26.62 Mail : mdegraer@mrbc.irisnet.be
Motorcycle Council	Christian DE VROOM	Mail : christian.devroom@pandora.be

1. Approbation du pv de la réunion du 14 octobre 2013

Pas de remarque.

La Région nous a fait part qu'il n'y a avait pas d'évolution par rapport au placement de range-motos avenue Louise.

Monsieur Driesmans nous informe d'un mobilier permettant aux motards t'attacher leur moto et de ranger leur matériel contre paiement de type consigne (adaptable au système des horodateurs).

Le coût du grand modèle est à 2500 euros (hors placement)

Le cabinet précise que ce type de dispositif serait opportun en espace privé. L'espace publique est déjà fort encombré.

A noter que le département Travaux de Voirie réalise actuellement le placement des arceaux aux emplacements déjà munis de la signalisation adéquate dans le Pentagone.

Le cabinet précise qu'il existe des propositions pour de nouveaux emplacements motos dans le quartier européen. A discuter lors d'une prochaine réunion.

## 2. Taxi-moto

Invités : Monsieur Oamart et Monsieur Moussa – sociétés de mototaxis  
Madame Lombaerts de la Direction régionale des taxis

Aucun représentant de sociétés de taxis-moto ne s'est présenté à la réunion. Nous n'avons pas reçu d'information sur les modalités pratiques relative à l'usage de ce service.

Madame Lombaerts rappelle l'historique du dossier : 2011 - 7 dossiers rentrés, 13 motos théoriquement en circulation. Tous se sont pas en ordre au point de vue administratif et donc n'ont pas reçu d'autorisation. En pratique la moitié circule.

Il existe un cadre reprenant les conditions pour l'exploitant, le véhicule, le chauffeur,... Il s'agit d'une charte et non d'un cadre légal.

Par exemple, une formation spécifique pratique est exigée, des conditions de bonne moralité, l'âge minimum de 23 ans avec min 5 ans de permis de conduire, tests comportementaux, passage d'un examen théorique, la moto doit avoir une cylindrée de 250, de moins de 4 ans, norme euro 3.

Les exploitants sont censés prévoir un équipement adapté aux tailles. La tarification est pratiquée par zone.

Une vérification annuelle est réalisée par la direction régionale des taxis.

Il semble que les modes de contacts sont peu lisibles.

## 3. Etude IBSR relative aux équipements motos

Il s'agit d'une étude mandatée par Bruxelles-Mobilité vu la hausse du nombre d'usager moto et cyclo.

Toutes les remarques sur ce document peuvent être transmises à l'IBSR (via Mm Sailliez). Si nécessaire une présentation du document peut être organisée lors d'une prochaine commission moto.

Existe-t-il un équipement spécifique aussi pour les deux-roues électriques ou pour les cyclistes ?

La création d'un label/ système d'homologation pourrait être nécessaire sur base de normes précises.

L'IBSR se renseigne sur l'existence de l'homologation du casque.

## 4. Divers

Calendrier 2014 : La prochaine réunion du 28 avril est postposée au **25 juin**. A cette date (exceptionnellement un mercredi à partir de 15h30), une réunion regroupant la commission moto et la commission vélo sera organisée sur le thème principal du stationnement.